



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Strasbourg, le 08/08/2024

Courrier n° 24-299

Le chef adjoint du Pôle Rhin et Systèmes Connexes

Mairie de Mundolsheim
24, rue du Général Leclerc
67 450 MUNDOLSHEIM

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par EUROMETROPOLE DE STRASBOURG (DLE) en date du 24 août 2023 concernant l'opération suivante :

Construction d'un bassin de protection du milieu naturel de 5 500 m³ et restructuration du réseau d'assainissement à Mundolsheim (67)

Vous trouverez également pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum copie de la décision de madame la Préfète concernant cette déclaration. Pendant cette même période, pour les personnes qui le souhaiteraient, le dossier devra être accessible à la consultation en mairie.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

le chef adjoint du Pôle Rhin et systèmes Connexes

Eric THOUVENOT